



30 AVR 2024

N°2024-00000812/MEFP/SG/INSD/DG/DRH

COMMUNIQUE

Avis de recrutement de 252 agents enquêteurs pour la réalisation de la collecte de données auprès des ménages/personnes pauvres et vulnérables dans les communes urbaines de Sindou, Boromo, Houndé, Diébougou, Batié et Gaoua

Dans le cadre de la mise en place du « Registre Social Unique (RSU) », l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), en collaboration avec le Ministère de la solidarité, de l' action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille, organise une collecte de données auprès des ménages dans les communes urbaines de Sindou, Boromo, Houndé, Diébougou, Batié et Gaoua.

A cet effet, le Directeur général de l'INSD porte à la connaissance du public burkinabè en général et du public des provinces de la Léraba, des Balé, du Tuy, de la Bougouriba, du Nounbiel et du Poni en particulier, du recrutement d'agents de collecte terrain de tout sexe à former pour ladite collecte de données.

Toutes les activités relatives à cette collecte se dérouleront dans les mois de mai et juin 2024. L'enquête se déroulera dans les six communes urbaines ci-dessus citées et leurs villages rattachés.

I. Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité Burkinabè ;

- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de quarante-sept (47) ans au plus au 31/12/2024 ;
- être titulaire d'au moins le BAC ou de tout autre diplôme reconnu équivalent;
- être disponible de mai à juin 2024 ;
- être de bonne moralité, rigoureux et discipliné ;
- posséder un moyen de déplacement (au minimum une moto);
- être capable de parler en plus du français, au moins une (01) langue locale parmi les langues majoritairement parlées dans chacune des communes urbaines;
- être physiquement apte à se déplacer constamment pendant la période de collecte;
- être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- avoir une expérience ou des connaissances dans la collecte avec les smartphones ou tablettes est un atout;
- Accepter de travailler pendant les week-ends et les jours fériés.

II. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en 3 phases :

• **Phase 1 : Présélection des candidats inscrits en ligne**

Les personnes intéressées par ce recrutement sont invitées à s'inscrire en ligne sur la plate-forme de recrutement de l'INSD via le lien <https://emploi.insd.bf> .

Les candidats ont 48 heures à compter du mercredi **1er mai 2024 à 08h00** pour s'inscrire.

Les inscriptions prendront fin le **vendredi 03 mai 2024 à 07 h 59 mn**.

Cette présélection sera faite sur la base des informations que les candidats auront fournies. Elle consiste à retenir les **cinq cents (500) meilleurs** candidats.

• **Phase 2 : Présélection sur dossiers physiques**

Les candidats retenus de la présélection de la phase 1 devront fournir au comité de recrutement installé dans l'enceinte de la direction provinciale de la solidarité, de l'action humanitaire, de la réconciliation nationale, du genre et de la famille de chaque province dans un **délai de 48 heures** à compter de la date de publication des résultats de la phase 1, un dossier physique composé de :

- ✓ une demande manuscrite non timbrée adressée à monsieur le Directeur général de l'Institut national de la statistique et la démographie (INSD) ;
- ✓ Une copie non légalisée de la Carte nationale d'identité burkinabé (CNIB) ou du passeport ;
- ✓ Une copie non légalisée du diplôme de Baccalauréat ou équivalent ;
- ✓ Un curriculum vitae (CV) d'au plus deux pages, détaillé, daté, signé et indiquant les langues parlées, le niveau de maîtrise de chaque langue et les adresses de trois personnes de références ;
- ✓ Les copies non légalisées des attestations de participation à des enquêtes ;
- ✓ Une copie non légalisée de la carte grise de la mobylette.

Il est souhaitable que le dépôt du dossier physique soit fait par le candidat lui-même.

À cette phase, seuls les dossiers de candidatures régulièrement réceptionnés et enregistrés seront examinés.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

A cette phase les 270 candidats présentant les meilleurs dossiers seront retenus pour prendre part à la formation.

• **Phase 3 : Sélection définitive des agents de collecte**

La liste définitive des agents de collecte est arrêtée à la fin de la formation et de l'évaluation des candidats.

Les différentes listes des agents retenus à chaque étape seront affichées dans les lieux de réception des dossiers physiques et mises en ligne sur le site de l'INSD (<https://www.insd.bf>).

NB : -Aucun dossier ne sera restitué après dépôt ;

Directeur Général

Boureima Ouedraogo

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Act
Accé